

MFR

PLUS

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Encadrement des équipes de professionnels de l'action sociale – cadre de direction, de proximité, chef de service ...

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Sélection du dossier et entretien oral selon les conditions d'admission fixées par l'Etat (arrêté du 14/11/2016)
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III et visé à l'article L.451-1 du CASF
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au RNCP (ex niveau 2)
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaires médicaux (ex niveau 3) figurant au livre 3 de la quatrième du code de la santé publique et de deux ans d'expériences professionnelles
- Justifier d'un diplôme (ex niveau 3) délivré par l'Etat ou le ministre chargé de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme ou certificat inscrit au RNCP et de trois ans d'expériences professionnelles en ESMS dont 6 mois dans ces conditions d'encadrement
- Justifier d'un diplôme (ex niveau 4), délivré par l'Etat et visé de l'article L.451-1 du CASF et quatre ans d'expériences professionnelles dans les ESMS.
- Avoir un projet de formation en adéquation avec le projet professionnel
- Avoir satisfait aux tests d'admission, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Détail des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Diplôme d'État créé par décret du 25 mars 2004 de niveau 6 (nomenclature CEC*, Bac +4) délivré par la DRDJSCS
- UF1 : Soutenance du mémoire-projet (écrit+oral)
- UF2 : Soutenance du mémoire-projet (écrit+oral)
- UF3 : Étude et exposé de situation managériale (épreuve orale)
- UF4 : Étude de cas « Gestion administrative et budgétaire » (épreuve écrite)
- Présentation et soutenance orale d'un dossier écrit de réflexion professionnelle
- N° RNCP : N° 2514 – Certif Info : 31056

QUELQUES CHIFFRES ⁽¹⁾

- Nous ne disposons pas de chiffres.

TARIFS ⁽¹⁾

- Parcours complet : 7 600€ ou parcours allégé : 7 100€ nets de taxes par participant
- 180€ (test d'admission)
- Accessible en VAE
- Éligible au CPF : code CPF-COPANEF 161331
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire



SITE DE FORMATION

MFR CFP MESLAY
MONTAIGU
02 51 48 84 84
mfr.meslay@mfr.asso.fr
www.meslay.org
N° Siret : 786 428 979 00029

CAFERUIS – Certificat d'Aptitudes aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

sur
18 mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DURÉE

- Entrée en mai
- 400 heures de présentiel
- 420 heures de stage réparties sur la durée de la formation

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine par mois à la MFR
- 3 semaines en entreprise ou stage

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage
(Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPES D'ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Établissements, services, dispositifs relevant du secteur public (État – dont PJJ-, fonction publique territoriale, fonction publique hospitalière) ou du secteur privé associatif ou coopératif ou encore du secteur privé lucratif.
- Unité de vie, petite ou moyenne structure, MARPA, résidence sociale, unité d'hébergement temporaire, résidence-service, etc.. avec le plus souvent délégation des missions de direction.
- Hétérogénéité des secteurs et des publics : structure en milieu ouvert (AEMO, Prévention spécialisée, SSIAD, SAMSAH, CARRUD, plateforme de services, accueil séquentiel, etc.) ou hébergement (IME, MECS, CEF, CADA, foyers de vis, CHRS, FJT, EHPAD, etc.)

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux : gérer un budget, des équipements...
- Encadrement d'équipe(s) de professionnels œuvrant au service des personnes accueillies
- Participation à la réflexion collective : élaboration du projet institutionnel, auto-évaluation des pratiques professionnelles, coordination des projets individuels, co-construction des nouvelles modalités d'intervention, etc.
- Conception et l'animation des plans d'actions destinés à apporter des réponses adaptées aux besoins et aux attentes des usagers.
- Garant du service rendu à l'utilisateur, le cadre de proximité développe des actions en partenariat et en réseau permettant à l'établissement de se situer comme acteur structurant sur et pour le territoire (bassin de vie, bassin d'emploi).

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Acquérir les connaissances et techniques de base nécessaires à l'exercice des fonctions d'encadrement d'équipe et de pilotage de projets
- Développer les postures relationnelles et éthiques nécessaires à l'exercice de ces fonctions.
- Expérimenter les différentes fonctions de cadre (de proximité, intermédiaire et interface avec les acteurs du territoire)
- Construire son propre style de management en lien avec son projet professionnel

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELLES :

- BC 1 – Piloter l'activité d'une Unité d'Intervention Sociale
- BC 2 – Manager et gérer les ressources humaines d'une Unité d'Intervention Sociale
- BC 3 – Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une Unité d'Intervention Sociale
- BC 4 – Contribuer au projet d'établissement ou de service

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.005.7485 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.